



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

**Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme, de la
Protection de l'Enfant**

Allocution de

**Son Excellence Madame SANADY TCHIMADEN HADATTAN,
Ministre de la Population, de la Promotion de la Femme
et de la Protection de l'Enfant de la République du Niger,**

**Lors de la 55ème session de
La Commission de la Condition de la Femme
New-York, le 24-02-11**

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord vous présenter nos vives félicitations pour votre élection à la présidence de cette 55ème session de la Commission de la Condition de la Femme.

Ces remerciements, je voudrais également les adresser à Madame Michelle Bachelet pour sa nomination en qualité de Directrice Exécutive de l'ONUFEMME. Ses qualités de dirigeante et de militante infatigable pour le bien être des populations de son pays, qui ont été reconnues par tous, constituent aujourd'hui des gages de succès pour les activités futures de l'ONUFEMME. Vous pouvez par conséquent, Madame la Directrice Exécutive, compter sur l'appui du Gouvernement du Niger dans l'accomplissement de votre Mission.

Je puis vous assurer que notre appui aux activités de la commission de la condition de la femme que je tiens à réaffirmer ici, je le tiens de l'engagement de Son Excellence le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, qui accorde une importance primordiale sur la question de la promotion de la femme et de l'enfant, et de l'équité dans le domaine du genre.

Monsieur le président,

Au Niger, l'accès et la participation des filles et des femmes à l'éducation, à la formation, à la science et au plein emploi est une des priorités de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté, adoptée en 2008.

Les politiques sectorielles adoptées pour la mise en œuvre de ce cadre de référence ont ainsi inscrit des axes stratégiques qui ont abouti à des résultats positifs que nous considérons comme des bonnes pratiques, toutes choses dont je voudrais d'ailleurs partager ici avec vous à travers la présentation que je vais vous faire.

A cet égard, je commencerais par mentionner l'intégration du genre dans les politiques sectorielles dans notre pays, qui s'est traduite par la nomination des points focaux, la mise en place des cellules chargées de conduire la prise en compte du genre dans les politiques et programmes, ainsi que l'élaboration des outils d'analyse genre. Cela, tout en veillant à ce que soit mis en place un processus de prise en compte du genre dans les budgets. A cela s'ajoute l'adoption d'une Politique Nationale Genre(PNG) et la mise en œuvre du processus de son opérationnalisation, ainsi que les programmes d'alphabétisation et d'appui à l'éducation non formelle à l'échelle nationale.

Je voudrais également mentionner l'adoption et la mise en œuvre d'un Plan Décennal de Développement de l'Education (PDDE), qui fait de la scolarisation des filles, une de ses priorités, tout en privilégiant l'approche communautaire et les mesures incitatives favorables à la promotion du genre.

Monsieur le président,

L'emploi des femmes dans le secteur non agricole constitue un secteur dans lequel le gouvernement a pris d'importantes mesures dont la promotion des femmes entrepreneurs et opératrices économiques de haut niveau, l'ouverture de lignes de crédits exclusivement destinées aux femmes à travers la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes (MECREF) et la Banque Régionale de Solidarité (BRS).

Nous avons en outre tenu à institutionnaliser le Salon de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM), à mettre en place des équipements d'allégements des tâches domestiques pour les femmes en milieu rural.

Cette évolution est également constatée dans le domaine de la promotion politique des femmes où l'on peut noter une représentation de plus en plus appréciable des femmes dans les instances de prise de décisions à tous les niveaux, cela grâce l'application de la loi sur les quotas et la promotion du leadership féminin.

En Outre, le Niger est en train de conduire le processus d'adoption d'un statut personnel devant permettre une promotion du statut juridique de la femme et au delà le bien être familial.

Cette situation que je viens de présenter démontre si besoin est, que le Niger est en train de faire des progrès dans le domaine du genre. Cependant, malgré ces avancées incontestables, beaucoup de défis restent encore à surmonter pour promouvoir l'équité et l'égalité entre l'homme et la femme dans tous les domaines.

C'est pourquoi nous voudrions, tout en renouvelant nos remerciements à tous les partenaires techniques et financiers qui nous ont toujours accompagné, solliciter davantage le soutien habituel de ces derniers afin qu'ils continuent d'appuyer le Niger dans la mise en œuvre de nos différentes stratégies et politiques.

La coopération multiforme que nous entretenons a, en effet, sensiblement et positivement impacté les initiatives du Gouvernement dans la promotion de l'équité dans le domaine du genre. Nous sommes convaincus que cela participe de la façon la plus éloquente des efforts communs dans lesquels la communauté internationale et des pays comme le nôtre œuvrent avec succès au bien-être de nos populations, en particulier les femmes.

Un tel partenariat nous conforte dans notre engagement résolu à lutter contre la pauvreté et à travailler avec encore plus de succès vers la réalisation des Objectifs de développement convenus au plan international, dont les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Je vous remercie.